

LE NANTEUILLAIS

Juin 2025

Notre village évolue.

Chères Nanteuillaises, chers Nanteuillais,

Alors que le printemps est installé et colore nos paysages, il est temps de faire une pause et de revenir sur les premiers mois de cette année 2025. Notre village continue de vivre et d'évoluer, porté par l'engagement de chacun et les décisions prises par vos conseillers municipaux.

L'un des moments importants de ce début d'année a été le vote de notre budget communal. Dans un contexte national marqué par une loi d'orientation des finances publiques qui accentue la diminution des dotations de l'État, nous avons élaboré un budget de fonctionnement et d'investissement ajusté à la taille de notre commune, tout en veillant à maintenir notre mobilisation de chaque instant et préserver l'avenir financier des comptes de la commune.

Conscients de l'impact sur votre quotidien, nous avons pris la décision d'ajuster la fiscalité communale de 1 %. Cette mesure, bien que nécessaire, se justifie pleinement par des dépenses d'investissement essentielles et non subventionnées. Je pense notamment à la réfection de la toiture de notre église, un élément central de notre patrimoine, ainsi qu'à celle de la mairie, garante de nos services publics locaux.

Par ailleurs, soucieux de la sécurité et du bien-être de tous, nous avons engagé une étude approfondie des ruissellements des versants de notre commune. Cette démarche concerne particulièrement la rue de la Charrière, qui fera l'objet d'une réfection future afin d'améliorer son état et de prévenir d'éventuels désagréments sur les autres secteurs. Je profite pour vous rappeler le passage du cabinet d'étude Octobre Environnement dans notre village afin de solliciter certains d'entre vous pour leur enquête ciblée sur les différents points de ruissellement.

La vitalité de notre village passe aussi par ses animations et ses moments de convivialité. Je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements à l'ensemble des membres du comité des fêtes. Leur investissement sans faille et leur créativité ont permis de proposer des événements qui ont rythmé notre début d'année et renforcé notre lien social. Leur énergie est précieuse et contribue grandement au dynamisme de notre commune.

L'année 2025 se poursuit avec de nouveaux projets et des défis à relever ensemble. Votre conseil municipal reste pleinement engagé à œuvrer pour le bien-être de tous et à construire un avenir serein pour notre village. Nous restons à votre écoute et vous assurons de notre détermination à servir au mieux l'intérêt général du village et de ses habitants.

Emmanuel VIVET
Maire

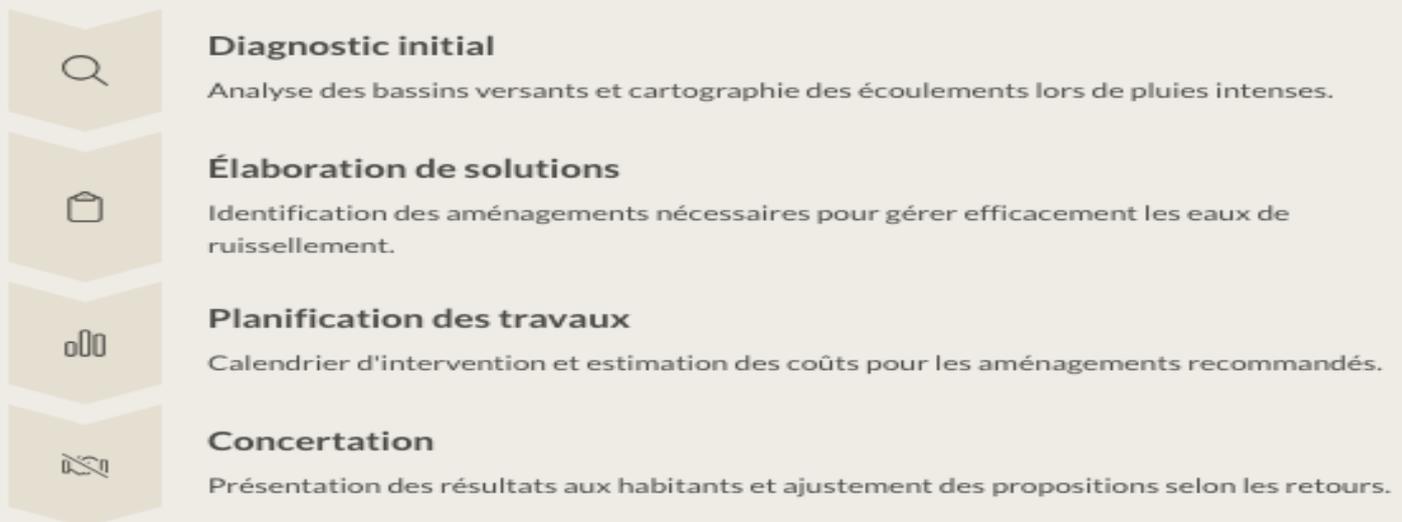
Budget Communal

Le budget municipal 2025 a été adopté lors du conseil du 6 février, malgré un contexte national contraint avec 2,2 milliards d'euros de restrictions budgétaires impactant les collectivités territoriales. L'équipe municipale maintient un fort engagement autour de deux priorités : la sécurité des habitants et la transition écologique, visant à garantir la qualité de vie et préparer la commune aux enjeux futurs.

Ce budget présente une vision claire des projets prioritaires, évalués selon leur impact sur la qualité de vie, leur durabilité et leur coût-bénéfice, tout en optimisant les ressources par une recherche active de subventions. La commune n'a pas augmenté ses impôts depuis le début du mandat. L'augmentation de 1%, nous paraît une juste mesure afin de financer les travaux qui ne bénéficient pas de subvention et permet d'amortir les diminutions des dotations et TVA. Les pages suivantes détaillent les projets, leurs justifications, coûts et subventions, assurant une totale transparence sur l'utilisation des fonds publics.

Bureau d'étude - Ruissellement communal et travaux rue de la Charrière

Face aux défis liés aux fortes précipitations et au ruissellement, la municipalité a commandé une étude approfondie pour identifier des solutions durables, notamment pour la rue de la Charrière, zone vulnérable.



Deux cabinets spécialisés, Octobre Environnement en hydrologie et SAGACITE en aménagement, ont été désignés pour couvrir tous les aspects de l'étude. Le budget total est de 45.160 €, sans financement externe confirmé à ce jour. La municipalité attend une réponse de l'Agglomération, qui pourrait contribuer aux coûts liés à la gestion des eaux pluviales. Les résultats, attendus au 3e trimestre 2025, permettront d'élaborer un plan d'action à moyen et long terme pour maîtriser le ruissellement.

Renforcement de la Vidéoprotection

Dans le cadre de sa politique de sécurisation du territoire communal, la municipalité étend le dispositif de vidéoprotection avec l'installation de deux caméras supplémentaires. Ce projet répond aux besoins identifiés lors des diagnostics de sécurité menés avec les forces de l'ordre et les établissements scolaires.

Emplacement des nouvelles caméras

La première caméra sera installée sur l'axe de la CD 402, zone à fort trafic et incidents fréquents. La seconde sera placée près de l'école La Sarmentine, assurant la sécurité des élèves, parents et personnel éducatif.

Aspects financiers

L'investissement total est de 13 490 € TTC, incluant achat, installation, et intégration au réseau. Une demande de subvention DETR visant à couvrir jusqu'à 40 % du montant HT (environ 4 500 €) a été déposée pour alléger le coût communal.

Budget Communal

Modernisation de l'Éclairage Public

. Cette dernière phase de déploiement permettra d'atteindre l'objectif de 100% d'éclairage LED sur l'ensemble du territoire communal.



Technologie LED

Remplacement des derniers luminaires traditionnels par des dispositifs LED de dernière génération, offrant une luminosité optimale avec une consommation énergétique considérablement réduite.



Rénovation des armoires

Modernisation complète des armoires de commande vieillissantes, intégrant des systèmes intelligents de gestion de l'éclairage permettant une programmation fine des périodes d'illumination.



Impact environnemental

Réduction significative de l'empreinte carbone de la commune grâce à une diminution estimée de 66% de la consommation électrique liée à l'éclairage public.

L'investissement total pour cette phase finale s'élève à 26.500 € TTC. Ce montant comprend le remplacement des derniers points lumineux conventionnels ainsi que la rénovation complète des armoires de commande qui permettront une gestion plus fine et plus économe de l'éclairage. Au-delà des économies d'énergie substantielles (estimées à 66% par rapport à l'ancienne installation), ce projet présente plusieurs avantages majeurs : une durée de vie des équipements multipliée par trois (passant de 8 à 25 ans en moyenne), une réduction des coûts de maintenance, une diminution de la pollution lumineuse et une amélioration de la qualité de l'éclairage pour les usagers.

Cet investissement s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de développement durable de la commune et démontre l'engagement concret de l'équipe municipale en faveur de la transition énergétique.

Aménagement de la voirie - Ralentissement

La sécurité routière est une priorité pour la commune. Face à des vitesses excessives dans des secteurs sensibles, le conseil municipal a validé un plan d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser piétons et cyclistes.

Zones prioritaires identifiées

Deux zones nécessitent une intervention urgente :

- Place Lafayette, carrefour central à forte fréquentation piétonne
- Rue du Bac, voie étroite souvent empruntée comme itinéraire de transit

Ces secteurs ont été retenus suite aux signalements des habitants.

Dispositifs de ralentissement

Les mesures comprennent :

- Pose de coussins berlinois aux entrées des zones sensibles
- Renforcement de la signalisation horizontale et verticale

Ces dispositifs assurent efficacité et accès aux véhicules de secours et transports publics.

Le budget alloué est de 4.152 € TTC. Une demande de subvention a été faite auprès des services préfectoraux, financée par le produit des amendes de police.

Budget Communal

Travaux de la toiture de l'Église et de la Mairie

La préservation du patrimoine bâti communal constitue une responsabilité fondamentale de l'équipe municipale. Dans cette optique, des travaux de réfection des toitures de deux bâtiments emblématiques de notre commune ont été programmés pour l'année 2025 : l'église, élément architectural historique de notre patrimoine, et la mairie, symbole de notre institution républicaine.

Montant pour les travaux de l'Eglise : 2366 € TTC

Montant des travaux pour la toiture de la Mairie: 4195€ TTC

Ces travaux de rénovation, bien que modestes en apparence, revêtent une importance capitale pour préserver l'intégrité de ces bâtiments emblématiques et prévenir des dégradations plus importantes qui nécessiteraient des interventions beaucoup plus coûteuses à l'avenir. Ils témoignent de la volonté de la municipalité d'entretenir régulièrement son patrimoine architectural et de garantir la pérennité des édifices symboliques de notre commune.

Conclusion et Perspectives

Les investissements détaillés dans ce document s'inscrivent dans une vision stratégique cohérente développée par l'équipe municipale pour la période 2025-2026.

L'année budgétaire 2025 représente une étape charnière dans la réalisation de cette vision, avec l'achèvement de projets structurants comme la modernisation complète de l'éclairage public, mais également la préparation des futures interventions majeures, notamment grâce aux études sur le ruissellement communal qui guideront les aménagements à venir.



Il convient de souligner que, malgré un contexte financier national contraint, la municipalité maintient son engagement pour améliorer constamment la qualité de vie au sein de notre commune. La recherche active de subventions auprès des différents partenaires institutionnels (État, Région, Département, Agglomération) permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières communales et de maximiser l'impact des investissements réalisés.

Les perspectives pour 2026 sont d'ores et déjà prometteuses, avec notamment la programmation attendue des travaux de la rue de la Charrière, qui constitueront l'aboutissement concret des études menées en 2025. Ces travaux d'envergure permettront de résoudre durablement les problématiques de ruissellement qui affectent cette zone depuis plusieurs années, démontrant la capacité de la municipalité à traduire en actions concrètes les diagnostics établis.

L'équipe municipale reste à l'écoute des habitants pour continuer à identifier les besoins prioritaires et y répondre de façon pragmatique et efficiente, dans le respect de l'équilibre budgétaire et avec le souci permanent de l'intérêt général.

Le Comité des fêtes

Relancé en Septembre avec la création d'un nouveau bureau, le CDF enchaîne les manifestations sur la commune. En effet, vous avez peut-être participé ou vu passer quelques un des ces événements,

- Fin 2024, la brocante, le beaujolais, la déambulation d'halloween.
- Février l'après midi jeux de société.
- Mars, le carnaval, accompagné d'une fanfare, de beaux déguisements et de confettis, mais aussi, la bourse aux vêtements à la salle des fêtes.

- Avril, la chasse aux oeufs, avec une carte cadeau de 20€ à "la grande récré" de gagnée.

Et ce n'est pas fini, des dates sont déjà fixées et vous avez déjà eu dans vos boîtes aux lettres certaines de ces dates sous forme de prospectus:

- 24 mai "La Guinguette de Nanteuil", venez faire découvrir un plat ou un dessert.
- 29 juin BROCANTE
- 16 novembre BOURSE AUX JOUETS/LIVRES
- 21 novembre BEAUJOLAIS NOUVEAU

Toutes ces manifestations sont en général affichées dans les panneaux d'affichages de la Mairie et de L'école, sur panneau pocket, mais aussi souvent distribuées sous forme de prospectus dans vos boîtes aux lettres.

En Septembre, se tiendra l'élection du bureau suivi de la réunion d'adhésion, donc si vous souhaitez faire partie de l'aventure, vous serez les bienvenus (infos à venir fin aout début septembre).



Participation citoyenne

Le 15 mars a eu lieu en mairie, une réunion publique pour présenter la convention "Participation Citoyenne" entre, les services de l'Etat, la Gendarmerie (présence de l'adjudant Chef Marinier) et la commune de Nanteuil-sur-Marne.

Merci aux nombreux participants présents.
Les sujets suivants ont été abordés.

■ Adhésion de la commune au dispositif « participation citoyenne ».

■ Échanges diverses sur le rôle de la gendarmerie dans la commune.

Ce dispositif a pour but de sensibiliser les habitants sur ce qui se passe au sein de leur village, dans leur rue, autour d'eux. Un doute, une voiture suspecte, du bruit chez un voisin censé être parti en vacances, on compose le 17 et on signale. Le regroupement d'informations même minimales permet de résoudre des affaires et de renforcer la sécurité sur un territoire.

L'inscription peut se faire toute l'année auprès du secrétariat de mairie.
La sécurité est l'affaire de chacun.



Le recyclage et vous



Il est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Un chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.



La poubelle barrée

On la retrouve sur les produits électriques, les piles et les accumulateurs. Sa signification : ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être collectés séparément.



Le Tidy man

Ce logo vise simplement à nous inciter à jeter dans une poubelle les emballages et conditionnements des produits après consommation.



Le point vert

Le point vert ne signifie pas que le produit est recyclable et pourtant, on le retrouve sur 95 % de nos emballages... Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages.



Le triman

Symbole qui indique que le produit recyclable doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Il est obligatoire depuis janvier 2015 sur tous les emballages et produits recyclables sauf le verre, sur les notices ou tout autre support dématérialisé.



Verre recyclable

Ce logo indique que le verre qui constitue le produit est recyclable. Rien ne garantit que le produit sera obligatoirement recyclé.



Aluminium recyclable

Ce symbole signifie que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, un matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit qu'il sera obligatoirement recyclé.

Le C.C.A.S

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont des établissements publics dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

La commune de Nanteuil sur Marne ne déroge pas à la règle, et depuis de nombreuses années, organise ses actions autour d'une assemblée pour moitié d'élus et d'habitants qui ont accepté de mettre au cœur "le bien vivre ensemble" et aider les administrés dans les moments difficiles.
Des actions auprès des habitants jeunes et moins jeunes.

Le 06 Décembre aura lieu:

- Le repas des plus de 65 ans. Nos seniors devront s'inscrire au secrétariat de la mairie, soit pour la livraison d'un colis de Noël chez eux, soit pour venir partager un repas musical ensemble à la salle des fêtes

- Suivi du Noël des enfants, qui, comme les autres années, comportera un spectacle, un goûter et la remise des cadeaux choisis au préalable dans notre catalogue jouet (12 ans et moins).

Le catalogue devrait être mis à disposition des parents mi septembre pour un délai de 1 mois. L'année dernière, nous avons malheureusement dû faire du porte à porte pour permettre aux retardataires de commander un cadeau OFFERT par le CCAS. Le déroulement étant très simple, l'enfant choisit 2 jouets sur un catalogue (pages triées par âges) et l'un des deux lui sera offert le 06 décembre lors du goûter de Noël.

- Pour ce qui est de nos ados, le CCAS et le conseil municipal réfléchissent à une activité qui pourra leur plaire et les mobiliser. L'année passée, un minibus avait été loué pour l'occasion, avec au programme: escape game, bowling et boisson. Cependant, comme d'autres années, certains ne se sont pas présentés et la location du mini bus aurait pu être évité. En réflexion sur cette année donc...

Le CCAS c'est aussi des aides et des cadeaux:

	Le CCAS vous offre	Documents à fournir
Vous pratiquez une activité sportive en Club (Enfants/Ado de 0 à 18ans)	Un bon KADEOS d'une valeur de 25€	Photocopie de la licence et justificatif de domicile.
Vous êtes adhérent à une association culturelle (Enfants/Ado de 0 à 18ans)	Un bon KADEOS d'une valeur de 25€	Justificatif d'adhésion ou carte d'adhérent et justificatif de domicile.
Vous devenez Parents (naissance/adoption)	Un bon KADEOS d'une valeur de 25€	Photocopie du livret de famille et justificatif de domicile.
Vous venez d'obtenir un diplôme d'état (BEP/CAP/BAC/BREVET etc...) (de 0 à 99ans)	Un bon KADEOS d'une valeur de 25€	Photocopie du certificat ou diplôme et justificatif de domicile.
Vous passez votre permis (à partir de 15ans)	Une aide au permis de 250€ (nombre de dossiers limités x10)	Signature d'une convention entre l'auto-école, l'élève et la mairie.
Vous avez plus de 65 ans en résidence principale ou secondaire	Un repas ou un colis en fin d'année organisé, d'une valeur de 25€	Vous faire connaître en Mairie

Randonnée gourmande 2025

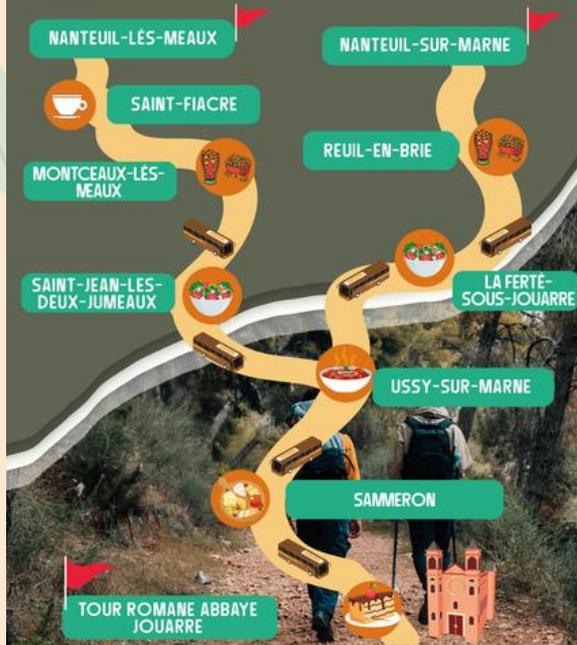
Départs de Nanteuil-lès-Meaux et de Nanteuil-sur-Marne, entre 8 h 15 et 9 h 30.

Départs en bus vers Nanteuil-lès-Meaux :

De Jouarre : 8 h 30

D'Ussy-sur-Marne : 8 h 45

De Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux : 9 h



Ce 27 avril, une belle météo et des sourires présents lors du petit déjeuner matinal offert par Super U et la commune. Ce n'est pas moins de 600 randonneurs au départ des deux points opposés, Nanteuil-sur-Marne et Nanteuil-lès-Meaux. Encore une fois cette année, elle a affiché **COMPLET**. Au programme, 21km de marche rythmé par des photos, de beaux paysages et des check-point tout au long du trajet afin de se retrouver à l'abbaye de Jouarre. Nous avons pu voir des familles, des amis, des enfants y participer et tout cela dans une superbe ambiance. Rendez-vous l'année prochaine.



Bonnes pratiques travaux

- Tous travaux effectués en façade de maison (volets, fenêtres portails, ravalement, etc...) ou au sein de votre cour (piscine, dalle de béton, cabanes de jardins, etc...) sont soumis à une **DÉCLARATION** en mairie sous forme de **CERFA** que vous pouvez retrouver soit sur le site internet de la commune mais aussi sur le site de l'état (CERFA 16702*01)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

Nous sommes disponibles, en mairie, pour vous guider dans vos démarches administratives.

Tous travaux réalisés en dehors d'une demande d'autorisation en mairie est susceptible de poursuites pénales.

- Toute livraison de matériaux impactant la circulation sur la voie publique doit-être soumis en mairie à une demande d'arrêté.



Visite de caves

Le CCAS et la mairie souhaitent organiser une visite au sein des caves de champagne "PANNIER" à Château-Thierry.

Vous avez **55 ans ou plus** (dans un premier temps), **vous résidez sur la commune de Nanteuil-sur-marne**, merci de vous faire connaître en mairie ou de glisser dans notre boîte aux lettres une enveloppe avec votre nom, vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter et vous remettre votre invitation.

Visite prévue fin juin / début juillet.



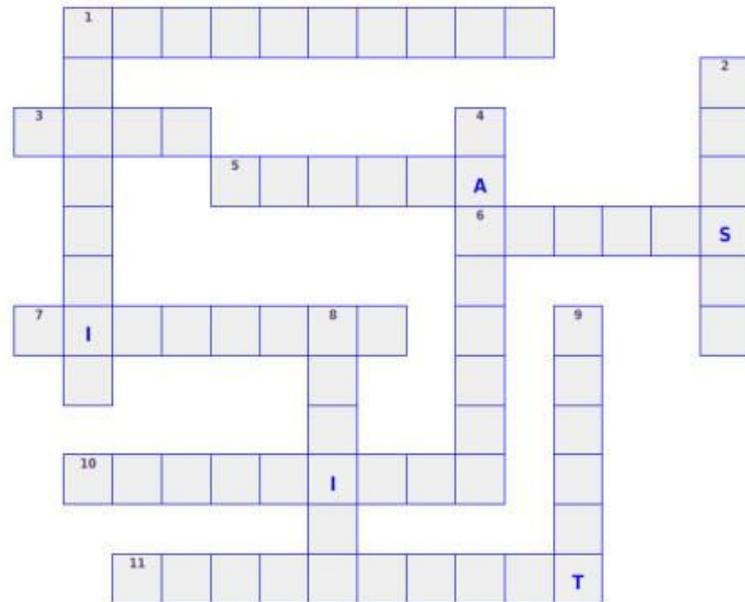
Jeux en fleur



Mots croisés

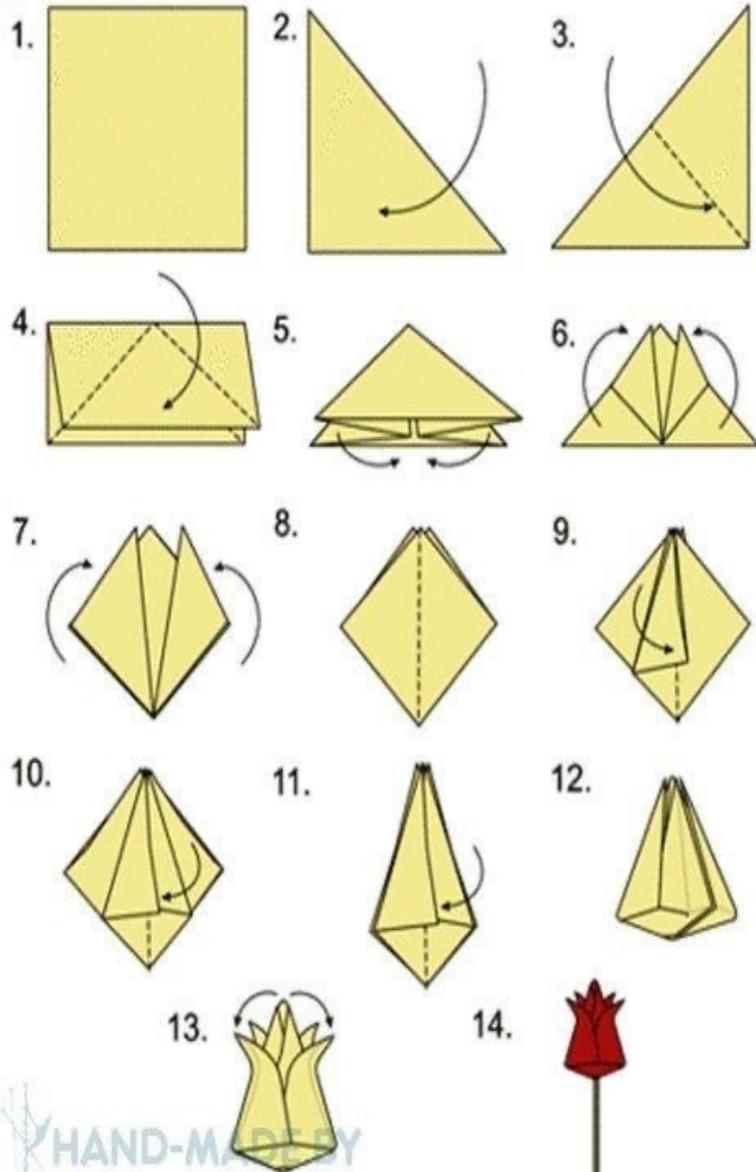
Flours

Mots à placer : COQUELICOT, CROCUS, DAHLIA, JACINTHE, JONQUILLE, MARGUERITE, MUGUET, MYOSOTIS, PENSEE, ROSE, TULIPE, VIOLETTE



Horizontalement

Verticalement



COMMUNICATION

Nous faisons un point d'honneur à vous communiquer les différentes animations, alertes et informations imputant le village.

Cette communication se fait via **Facebook**, via les **tableaux d'affichage**, sans oublier l'application GRATUITE **PanneauPocket**

Panneau Pocket, c'est l'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 12 800 collectivités équipées. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Syndicats des eaux ... les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de leur territoire : c'est l'information qui va vers l'habitant !

Intéressés ?

Faites vous votre propre avis

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.



VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

LUNDI	FERME AU PUBLIC
MARDI	10h30 à 12h00 13h00 à 18h30
MERCREDI	08h30 à 14h30
JEUDI	08h30 à 12h30 puis sur rendez-vous.
VENDREDI	09h00 à 12h00 13h00 à 16h00
SAMEDI	Voir tableau des permanences à la mairie.

Pour tout rendez-vous avec Mr le Maire ou ses adjoints merci de vous rapprocher du secrétariat.

Tel : 01 60 23 63 41

Mail : mairie@nanteuil-sur-marne.fr

Facebook : @NanteuilSURMARNE

Site internet : <https://www.nanteuil-sur-marne.fr/>